



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Haute-Savoie

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE N°05/2026

Rénovation et maintenance des ascenseurs de la
CPAM de Haute-Savoie

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Le présent acte d'engagement concerne :

- ☐ L'offre de base
- ☐ La variante

Pouvoir adjudicateur
CPAM de la Haute-Savoie

MARCHÉ passé en application du Code de la commande publique.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R2191-46 et suivants du Code de la commande publique :
Le Directeur de la CPAM de la HAUTE SAVOIE, Monsieur Pierre FENEYROL, représentant le pouvoir adjudicateur. 04.50.88.61.35

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R291-59 du Code de la commande publique.
Le Directeur comptable et financier de la CPAM de la HAUTE SAVOIE, Monsieur Julien JAMET. 04.50.88.68.40

ARTICLE 1 - CONTRACTANT(S)

Le présent marché est passé entre :

D'une part,

La CPAM de la Haute Savoie,

Représentée par Monsieur Pierre FENEYROL, Directeur

2 Rue Robert Schuman, 74984 ANNECY CEDEX 9

Et,

D'autre part,

CAS n°1 : Pour une société

Je soussigné (nom/prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de la Société (intitulé complet et forme juridique de la Société) :

En qualité de :

Ayant son siège social à (adresse complète) :

Téléphone :

Adresse mail :

Télécopie :

Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce :

PME : ☐ OUI ☐ NON

Ou,

CAS n°2 : Pour un Groupement

Nous soussignés

Cotraitant 1 :

Nom et prénom :

Agissant au nom et pour le compte de la Société (intitulé complet et forme juridique de la Société) :

Ayant son siège social à (adresse complète) :

Téléphone :

Adresse mail :

Télécopie :

Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce :

Cotraitant 2 :

Nom et prénom :

Agissant au nom et pour le compte de la Société (intitulé complet et forme juridique de la Société) :

Ayant son siège social à (adresse complète) :

Téléphone :

Adresse mail :

Télécopie :

Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

Code d'activité économique principale (APE) :

Numéro d'inscription au registre du commerce :

Forme du groupement :

☐ Conjoint

☐ Solidaire

Mandataire Solidaire :

M ou Mme :

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire de chacun des autres opérateurs du groupement dans les obligations contractuelles de celui-ci à l'égard du représentant du pouvoir adjudicateur jusqu'à la date à laquelle ces obligations prennent fin.

En cas de groupement solidaire, chacun des membres du groupement est engagé financièrement pour la totalité du marché et doit pallier une éventuelle défaillance de ses partenaires ; l'un d'entre eux, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des entrepreneurs, vis-à-vis du représentant du pouvoir adjudicateur et du maître d'œuvre, pour l'exécution du marché.

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés, notamment en son article 3,

- ☐ M'engage sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus,
- ☐ Nous engageons sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus,

à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée :

- ☐ Ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours
- ☐ Ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation (RC).

ARTICLE 2 - DUREE DU MARCHÉ

Le marché prend effet le 1er juillet 2026.

Au titre des prestations de maintenance, l'exécution des prestations de maintenance est effective pour une période initiale de six (6) mois, courant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2026.

A l'issue de cette période initiale, les prestations pourront être reconduites expressément, trois (3) fois au maximum, pour des périodes successives d'un (1) an chacune, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder trois (3) ans et six (6) mois.

Sauf décision contraire du Pouvoir adjudicateur notifiée par courrier recommandé un (1) mois avant la date anniversaire du présent marché, le marché est reconduit tacitement. Le Titulaire ne peut pas refuser la reconduction du présent marché.

ARTICLE 3 - PRIX

Le marché est passé à prix mixte :

- Les travaux de rénovation du parc des ascenseurs concernés, les prestations de maintenance préventive systématique ainsi que les coûts de main d'œuvre associés sont rémunérés sur la base de **prix forfaitaires**, conformément aux montants indiqués dans les DPGF ;
- Les autres prestations relevant du marché sont exécutées sur **bons de commande** et sont rémunérées :
 - o Soit sur la base des prix unitaires définis dans le bordereau des prix unitaires des fournitures et pièces détachées ;
 - o Soit, à défaut, sur la base de devis préalablement établi par le Titulaire et accepté par le Pouvoir adjudicateur avant toute exécution.

ARTICLE 4 - PAIEMENTS

Le Maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont reproduites ci-après :

- Compte ouvert au nom de	
- Sous le numéro	Clé RIB
- Banque	
- Code banque.....	Code guichet.....

Le Titulaire fournit, en annexe au présent Acte d'Engagement, un Relevé d'Identité Bancaire.

ARTICLE 5 - DELAI GLOBAL DE PAIEMENT

Le délai global maximum de paiement est de 30 jours.

ARTICLE 6 - AVANCE

Le Titulaire ou son sous-traitant admis au paiement direct bénéficie d'une avance calculée en application du code de la commande publique dès lors que le marché respecte les conditions mentionnées à l'article R. 2191-3.

- ☐ Je souhaite percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre
- ☐ Je renonce à percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre

ARTICLE 7- SOUS-TRAITANCE

Indiquer suivant le cas :

- ☐ Pour l'exécution du marché, je n'envisage pas de recourir à un ou plusieurs sous-traitants,
- ☐ Pour l'exécution du marché, j'envisage de recourir à un ou plusieurs sous-traitants. A ce titre, je fournis et je complète l'imprimé DC4 du Ministère de l'industrie, de l'économie et de l'emploi appelé « Déclaration de sous-traitance ». Ce document est annexé à l'acte d'engagement et devient contractuel.

ARTICLE 8 - DELAIS

Je/Nous m'engage/(nous) engageons à respecter les délais indiqués dans le calendrier prévisionnel d'exécution puis ceux indiqués dans le calendrier détaillé d'exécution.

- ☐ Je certifie
- ☐ Nous certifions

Que les travaux seront réalisés avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L1221-10, L3243-1, R3243-2 du nouveau Code du Travail.

Fait en un seul original,

à, le

Mention manuscrite "lu et approuvé"
Signature de l' (ou des) Entrepreneur(s)

Est acceptée, pour valoir Acte d'engagement, l'offre correspondant :

La présente offre est complétée par les annexes suivantes :

-
-
-
-
-
-

A ANNECY le

La personne signataire du marché